

Synthèse de la réunion du mercredi 3 décembre 2003 à l'école Paul Nicolle à Vire.

Thèmes prospectifs

05. Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

17. Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'École ?

Présentation de l'équipe d'animation.

Présentation du débat national et de ses enjeux.

Rappel des « règles du jeu », des calendriers et des deux thèmes à aborder.

THEME 05.

Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Définir les matières fondamentales :

Le socle commun est de façon évidente le français et les maths.

Quels sont les objectifs de l'école ? Doit-on tout y apprendre ?

On signale que l'entrée dans les « Grandes Ecoles » nécessite d'être brillant en tout.

Cependant, un enfant qui n'est pas « matheux » doit-il continuer à apprendre les maths au collège à partir du moment où il sait quels sont ses préférences et ses choix ?

Doit-on pousser les enfants jusqu'à 16 ans à l'école ?

L'école ne doit pas se limiter à l'apprentissage des maths et du français.

Il faut ajouter au socle commun :

L'EPS avec une dominante connaissance de son corps, éducation à la santé.

L'informatique et la lecture des images et des médias.

L'éducation à la citoyenneté incluant un volet « santé publique ».

Les activités artistiques.

La réflexion s'oriente vers le fait que les enseignants du primaire ne sont pas obligatoirement des spécialistes dans ces derniers domaines et qu'il ne faut pas qu'ils soient remplacés par des intervenants extérieurs. Cependant, il faut dégager des disponibilités pour aider les maîtres dans ces enseignements spécifiques.

Il résulte de cette discussion que l'école doit fournir aux jeunes enfants les outils qui leur permettront de se débrouiller dans la vie.

Les maths et le français restent des disciplines fondamentales.

Il faut y adjoindre les matières qui permettront la réussite et l'épanouissement des enfants, et qui serviront de support à l'apprentissage des disciplines fondamentales :

L'EPS, l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, les nouvelles technologies et les activités artistiques.

THEME 17.

Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?

4 sous-thèmes se dégagent de cette question :

- A – les rythmes scolaires
- B – les établissements
- C – les adultes à l'école
- D – la restauration scolaire

A – Les rythmes scolaires

Les animateurs présentent deux tableaux traitant des volumes horaires et des nombres de jours travaillés dans divers pays d'Europe.

Il est prouvé que les expériences « semaine de 4 jours » ne sont pas spécialement favorables aux enfants issus de milieux favorisés mais sont très défavorables aux enfants en difficulté ou issus de milieux défavorisés.

Certains enfants endurent une journée d'une douzaine d'heures (transports interclasses) à laquelle il faut ajouter le travail à la maison. C'est trop demandé.

La semaine de travail de certains élèves de collège ou lycée dépasse les 45 heures de présence à l'école sans compter le temps de travail individuel à y rajouter.

On ne peut pas (dans la plupart des cas) décompter le temps de pause du midi qui s'avère ne pas être un temps de réelle pause. (cf. sous-thème D).

Les enseignants présents ne sont pas opposés à la diminution des grandes vacances scolaires afin d'alléger la journée des enfants.

Cependant, il faut indispensablement que les contraintes liées au transports, déplacements et autres temps non travaillés soient réduites et « collent » au plus près à la journée des enfants.

B – Les établissements

Il est reconnu par l'assemblée que d'une manière générale, les établissements du secondaire sont mieux équipés, rénovés et entretenus que les établissements du premier degré.

Les communes, matériellement responsables des établissements primaires, ont-elles les moyens ou la volonté de subventionner les locaux ?

Certains bâtiments peuvent jouer un rôle important au niveau de la démotivation des élèves et des enseignants. Certains autres ne permettent pas de travailler dans des conditions satisfaisantes et ne répondent plus aux exigences du 21^{ème} siècle. On remarque ici une inégalité flagrante entre les communes et par conséquent, entre les élèves.

Ne peut-on pas reporter la responsabilité financière à d'autres institutions, ou obliger les communes à dégager des subventions conséquentes pour les écoles.

C – Les adultes à l'école.

Le sujet n'a pas été abordé dans le temps imparti.

D - La restauration scolaire.

Le débat s'est naturellement orienté vers la restauration scolaire et le temps de pause du midi.

Il est inadmissible que des élèves (essentiellement dans le secondaire), soient obligés de faire la queue dans de très mauvaises conditions, durant souvent plus d'une heure pour pouvoir déjeuner. De plus, ces temps qui devraient être des temps de repos, sont propices aux énervements de tout types (les élèves ne peuvent pas quitter leur place dans la file sous peine de devoir recommencer). Nous, adultes, refuserions de nous soumettre à de telles contraintes.

La plupart du temps, les restaurants scolaires ne sont pas assez grands pour permettre le passage de tous les élèves dans des conditions « normales ».

Dans certains établissements, des élèves n'ont pas le temps de manger (doivent se passer du repas). Il est indispensable de respecter les élèves et par la même, leurs temps de pause.

Certains restaurants scolaires (cantines centralisées) dans le primaire sont extrêmement bruyants de par leur conception architecturale d'une part et par le nombre d'enfants nourris dans un même service ; les adultes refusent même d'y manger.

Il résulte de cette discussion qu'il faut alléger la journée de travail des enfants en récupérant éventuellement ce temps sur les grandes vacances, en repensant et donc en aménageant les moments de travail et de récupération pour que ces derniers deviennent de véritables temps de pause, contribuant sans doute à améliorer les conditions d'accueil des cantines ou self-services.

Il faut impérativement repenser les capacités, agencements ou les conditions d'accès aux restaurants scolaires pour les élèves et agir en conséquence.

L'école primaire joue le rôle du « pauvre » au sein de l'Education Nationale. Une très grande inégalité existe entre les écoles des différentes communes.

Est-il envisageable d'obliger les municipalités à consacrer un certain pourcentage de leur budget pour la construction, l'aménagement et l'entretien des locaux et bâtiments scolaires afin d'offrir à tous les enfants les mêmes chances de réussite.